

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 11/07/2022 Reçu en préfecture le 11/07/2022 Affiché le  ID : 039-200026573-20220706-HJSCSG20221552C-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>31</td> <td>15</td> <td>12</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	31	15	12	3	Date et lieu de la séance MERCREDI 6 JUILLET 2022 Salle des fêtes L'Essard-Villard Saint-Sauveur			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	31	15	12	3											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire															

PRESENTS : Raphaël Perrin, Régis Sauveur (suppléant de Caroline Braun), Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Olivier Brocard, Francis Lahaut, Claude Pimpie, Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Roland Frezier, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Christian Rochet, Roger Morel-Fourrier, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Alain Bernard, Céline Desbarres, Philippe Lutic, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Nelly Vaufrey, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Guy Faure, Toukham Hatmanichanh, Laëtitia De Roeck,

POUVOIRS : Anne-Christine Donze donne pouvoir à Claude Mercier, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Laurent Plaut donne pouvoir à Jean-François Miny, Christian Rochet donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Noël Invernizzi donne pouvoir à Catherine Chambard, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Philippe Lutic donne pouvoir à Isabelle Billard, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean-François Demarchi (à partir de la question 2-2), Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog (à partir de la question 2-2), Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 31 présents et 12 pouvoirs soit 43 votants

La convocation pour la séance du 6 juillet 2022, datée du 27 juin 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont secrétaires de séance.

N°15/5-2

ADMINISTRATION GENERALE

SIDEC du Jura : remplacement du représentant au comité syndical

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°3/3-11 du 2 septembre 2022,

Vu la démission de M. Daniel Monneret de son poste de conseiller communautaire et de son souhait de ne plus être délégué au collège électoral des Communautés de communes du Comité syndical du SIDEC,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les Statuts du Syndicat mixte D'Energies, d'Equipements et de e-Communication du Jura (SIDEC) modifiés par l'arrêté Préfectoral du 22 juin 2015, en particulier son article 13 relatif à la composition et l'élection du Comité syndical et prévoyant que l'assemblée délibérante de chaque communauté de communes membre désigne un délégué au Comité Syndical du SIDEC,

Considérant l'adhésion antérieure de la Communauté de Communes au Syndicat mixte D'Energies, d'Equipements et de e-Communication du Jura (SIDEC),

Informe que le choix du Conseil Communautaire peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre (Article L.5721-2 CGCT),



Après avoir procédé à l'appel des candidatures, Monsieur Claude PIMPIE est candidat,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECLARE** Claude PIMPIE élu en qualité de Délégué au collège électoral des Communautés de communes du Comité syndical du SIDEC DU JURA

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire

Claude Mercier
Secrétaire

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 11/07/2022 Reçu en préfecture le 11/07/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220706-HJSCSG20221553C-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>31</td> <td>15</td> <td>12</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	31	15	12	3	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	31	15	12	3											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance MERCREDI 6 JUILLET 2022 Salle des fêtes L'Essard-Villard Saint-Sauveur														

PRESENTS : Raphaël Perrin, Régis Sauveur (suppléant de Caroline Braun), Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Olivier Brocard, Francis Lahaut, Claude Pimpie, Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Roland Frezier, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Christian Rochet, Roger Morel-Fourrier, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Alain Bernard, Céline Desbarres, Philippe Lutic, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Nelly Vaufrey, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Guy Faure, Toukham Hatmanichanh, Laëtitia De Roeck,

POUVOIRS : Anne-Christine Donze donne pouvoir à Claude Mercier, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Laurent Plaut donne pouvoir à Jean-François Miny, Christian Rochet donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Noël Invernizzi donne pouvoir à Catherine Chambard, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Philippe Lutic donne pouvoir à Isabelle Billard, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean-François Demarchi (à partir de la question 2-2), Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog (à partir de la question 2-2), Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 31 présents et 12 pouvoirs soit 43 votants

La convocation pour la séance du 6 juillet 2022, datée du 27 juin 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont secrétaires de séance.

N°15/5-3

ADMINISTRATION GENERALE

SMAAHJ : liste des délégués

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°3/3-5 du 2 septembre 2020 relative aux délégués du SMAAHJ,

Vu le décès de M. Marc BOCQUET, commune de Coyrière,

Vu la délibération transmise par la commune de Coyrière,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

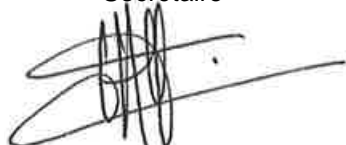
- **APPROUVE** la liste des délégués comme suit (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

Délégués au SMAAHJ		
	Titulaires	Suppléants
AVIGNON LES SAINT-CLAUDE	Amélie GABILLET	Sandra PERALTA
BELLECOMBE	Dominique GROS	Stéphane GROS
LES BOUCHOUX	Jérôme GRECARD	Karine JEANTET-PROST
CHASSAL-MOLINGES	Jean-François DEMARCHI Monique PORCHEREL Jean-Luc DELACROIX	Michaela BESSE Claire MEYNIER Sandrine LEBOSSÉ
CHOUX	Josette PIERS	Jean-Louis MOULEYRE
COISERETTE	Bernard VINCENT	
COTEAUX DU LIZON	Maryse VINCENT Florence AIME Nadine KOLLY	Nelly DURANDOT Nicole MEYNIER Nathalie CLABAUT
COYRIERE	Jean-Louis JEUNET	Alain GERAUD
LAJOUX	Catherine CRAEN	Mathieu LE MOULLEC
LARRIVOIRE	Edwige PEIGNÉ	Brigitte MOREL
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	Emilia BRULE Sandrine DUTOIT Véronique ASNAR	Annie AROURI Aline LACROIX Alain DURAFFOURG
LESCHERES	Guy MANZONI	Nathalie DELATRE
LES MOUSSIÈRES	Jessica POIGNARD	Sandra GROSTABUSSIAT
LA PESSE	Sandrine GIROD	Caroline AUGÉ-CHEVASSUS
RAVILLOLES	Corine BENIER	Liliane BATIFOULIER
LA RIXOUSE	Nadine MINARY	Maryse LOISON
ROGNA	Martine MARTELET	Muriel DAVID
SAINT-CLAUDE	Isabelle BILLARD Gérard DUCHENE Guillaume POISARD Lilian COTTET-EMARD	Catherine JOUBERT Laëtitia DE ROECK Toukham HATMANICHANH Jean-Claude GALLASSO
SEPTMONCEL-LES-MOLUNES	Isabelle BOUILLER Benoît COLOT	Elisabeth ARBEZ-CARME Sarah VUILLERMOZ
VILLARD SAINT SAUVEUR	Michel ECARNOT Michel MEYNIER	Christiane PIRISINO Brigitte VUILLERMOZ
VIRY	Patricia POITRY François DURAFOUR	Laëtitia PERRIN Laurie MATHIEU
VULVOZ	Jean-Pierre MICHALET	Jean-Louis JOLY

- **CHARGE** le Président de notifier la présente décision au SMAAHJ



-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 11/07/2022 Reçu en préfecture le 11/07/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220706-HJSCSG20221554C-DE										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>31</td> <td>15</td> <td>12</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	31	15	12	3					
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents												
49	31	15	12	3												
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					 										
	MERCREDI 6 JUILLET 2022 Salle des fêtes L'Essard-Villard Saint-Sauveur															

PRESENTS : Raphaël Perrin, Régis Sauveur (suppléant de Caroline Braun), Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Olivier Brocard, Francis Lahaut, Claude Pimpie, Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Roland Frezier, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Christian Rochet, Roger Morel-Fourrier, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Alain Bernard, Céline Desbarres, Philippe Lutic, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Nelly Vaufrey, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Guy Faure, Toukham Hatmanichanh, Laëtitia De Roeck,

POUVOIRS : Anne-Christine Donze donne pouvoir à Claude Mercier, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Laurent Plaut donne pouvoir à Jean-François Miny, Christian Rochet donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Noël Invernizzi donne pouvoir à Catherine Chambard, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Philippe Lutic donne pouvoir à Isabelle Billard, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean-François Demarchi (à partir de la question 2-2), Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog (à partir de la question 2-2), Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 31 présents et 12 pouvoirs soit 43 votants

La convocation pour la séance du 6 juillet 2022, datée du 27 juin 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont secrétaires de séance.

N°15/5-4

ADMINISTRATION GENERALE

SICTOM : liste des délégués

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°3/3-6 du 2 septembre 2020 relative aux délégués du SICTOM,

Vu le décès de M. Marc BOCQUET, commune de Coyrière,

Vu la délibération transmise par la commune de Coyrière,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la liste des délégués comme suit (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

Délégués au SICTOM		
	Titulaires	Suppléants
AVIGNON LES SAINT-CLAUDE	Régis SAUVEUR	Denis GRAND-PERRET
BELLECOMBE	Frédéric PITEL	Walter BARTH
LES BOUCHOUX	Karine JEANTET-PROST	Jérôme GRECARD
CHASSAL-MOLINGES	Claude MORA	Philippe CHAPOTOT
CHOUX	Josette PIERS	Florine CHESNAIS
COISERETTE	Valentin CHAUVIN	Françoise COUTY
COTEAUX DU LIZON	Roland FREZIER Jean-Louis DAVID	Nelly DURANDOT Jean-Luc LOEVENBRUCK
COYRIERE	Laurent MATTEI	Jean-Louis JEUNET
LAJOUX	Mathieu LE MOULLEC	Anthony GUIGNE-BOLOGNE
LARRIVOIRE	Mourad KERNOU	Christian LAURENT
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	Cécile CHIQUET Bruno PERRIER	Magali LAHU Antoine PULICE
LESCHERES	Guy MANZONI	Christian CREPET
LES MOUSSIÈRES	Gaétan DUSSOUILLEZ	Raphaël GROSSIORD
LA PESSE	Anthony HAREL	Sandrine GIROD
RAVILLOLES	Hervé ABRY	Yves DUTAL
LA RIXOUSE	Christophe ROSELET	Jean-Louis PERATI
ROGNA	Roland DEMANGE	Sabrina SIMOES
SAINT-CLAUDE	Alain BERNARD Lilian COTTET-EMARD Céline DESBARRES Herminia ELINEAU Annick GRANDCLEMENT	
SEPTMONCEL-LES-MOLUNES	Bernard REGAD	Samuel VERNEREY
VILLARD SAINT SAUVEUR	Michel MEYNIER	Claude PIMPIE
VIRY	Joël THIBAUDON	Anne-Marie KLEINKLAUS
VULVOZ	Jean-Pierre MICHALET	Marion LACROIX

- **CHARGE** le Président de notifier la présente décision au SICTOM


-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 11/07/2022 Reçu en préfecture le 11/07/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220706-HJSCSG20221561C-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>31</td> <td>15</td> <td>12</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	31	15	12	3				
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	31	15	12	3											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					 									
	MERCREDI 6 JUILLET 2022 Salle des fêtes L'Essard-Villard Saint-Sauveur														

PRESENTS : Raphaël Perrin, Régis Sauveur (suppléant de Caroline Braun), Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Olivier Brocard, Francis Lahaut, Claude Pimpie, Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Roland Frezier, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Christian Rochet, Roger Morel-Fourrier, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Alain Bernard, Céline Desbarres, Philippe Lutic, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Nelly Vaufrey, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Guy Faure, Toukham Hatmanichanh, Laëtitia De Roeck,

POUVOIRS : Anne-Christine Donze donne pouvoir à Claude Mercier, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Laurent Plaut donne pouvoir à Jean-François Miny, Christian Rochet donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Noël Invernizzi donne pouvoir à Catherine Chambard, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Philippe Lutic donne pouvoir à Isabelle Billard, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean-François Demarchi (à partir de la question 2-2), Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog (à partir de la question 2-2), Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 31 présents et 12 pouvoirs soit 43 votants

La convocation pour la séance du 6 juillet 2022, datée du 27 juin 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont secrétaires de séance.

N°15/6-1

PERSONNEL

Tableau des effectifs

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, article 3-2 et 3-3,

Vu la délibération du Conseil Communautaire des 2 mars 2022 et 13 avril 2022 approuvant le tableau des effectifs de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Considérant, afin d'effectuer les opérations de recrutement des postes d'enseignants au conservatoire à pourvoir au **1^{er} septembre 2022** dont les taux horaires seront modifiés et actuellement pourvus par des contractuels, la nécessité de :

- Créer l'emploi correspondant au grade de :

- Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (7.5 heures/20 heures), instrument cor
 - Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (5 heures/20 heures), formation musicale
 - Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (10.5 heures/20 heures), chant musiques actuelles
 - Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (5.5 heures/20 heures), MAO-ensemble musiques actuelles
 - Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (11 heures/20 heures), instrument violon
 - Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps complet (20 heures/20 heures), instrument piano
- Supprimer l'emploi correspondant au grade de :
- Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (5.5 heures/20 heures), instrument cor
 - Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (8 heures/20 heures), formation musicale
 - Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (11.5 heures/20 heures), chant musiques actuelles
 - Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (6.75 heures/20 heures), MAO-ensemble musiques actuelles
 - Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (13.75 heures/20 heures), instrument violon
 - Professeur d'enseignement artistique à temps complet (16 heures/16 heures), instrument piano

Considérant la liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2022 établie par le Centre de Gestion du Jura, il convient à la date du 1^{er} juillet 2022 de :

- Supprimer l'emploi correspondant au grade de :
 - Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Créer l'emploi correspondant au grade de :
 - Agent de maîtrise à temps complet,

Considérant le recrutement d'un poste de direction au conservatoire, il convient à la date du 1^{er} septembre 2022 de :

- Créer l'emploi correspondant au grade de :
 - Attaché territorial à temps complet,

Considérant le recrutement par mutation pour exercer les fonctions de chargé de communication au musée de l'abbaye, il convient à la date du 1^{er} septembre 2022 de :

- Supprimer l'emploi correspondant au grade de :
 - Adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Créer l'emploi correspondant au grade de :
 - Rédacteur à temps complet,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 20 mai 2022 et du 17 juin 2022, qui a émis un avis favorable pour toutes les modifications sauf celles concernant le poste de piano (suppression du poste de Professeur d'enseignement artistique à temps complet (16 heures/16 heures), instrument piano et la création du poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps complet (20 heures/20 heures), instrument piano), qui ont fait l'objet de 2 abstentions,

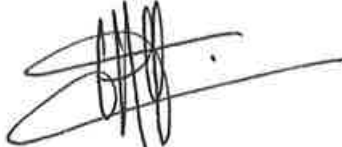
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** les modifications ci-dessus
- **ACTE** que les modifications apportées au présent tableau valent création et / ou suppression de postes,
- **ACTE** que des personnels en contrat saisonnier ou pour accroissement temporaire d'activités pourront venir renforcer les présents emplois permanents en fonction des besoins des services,

- **ACTE** que les recrutements liés aux activités nordiques et piscine seront effectués dans le cadre d'emplois saisonniers et adaptés aux besoins des structures,
- **ACTE** que pour le besoin du service public, il convient d'avoir recours ponctuellement à des emplois de vacataires afin d'assurer un travail spécifique et ponctuel à caractère discontinu, rémunéré après service fait sur la base d'un forfait,
- **ACTE** que pour les besoins du service public, il convient d'avoir recours à des emplois de chargé de projet,
- **ACTE** que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels de droit public indisponibles dans les hypothèses exhaustives suivantes énumérées par l'article 22 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
- **AUTORISE** le Président à déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil,
- **AUTORISE** le Président à définir le forfait de rémunération servi aux vacataires qui seront recrutés en application de la présente délibération, selon la nature de l'acte lié à la vacation,
- **AUTORISE** le Président à définir la rémunération versée aux personnels recrutés dans le cadre d'emplois saisonniers, pour accroissement temporaire d'activités ou pour remplacement rapide de fonctionnaires ou de personnels contractuels de droit public,
- **AUTORISE** le Président à définir la rémunération versée aux personnels recrutés dans le cadre d'emplois de contrats de projets,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 11/07/2022 Reçu en préfecture le 11/07/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220706-HJSCSG20221511B-DE										
	<table border="1"> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> <tr> <td>49</td> <td>33</td> <td>13</td> <td>10</td> <td>3</td> </tr> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	33	13	10	3	Date et lieu de la séance MERCREDI 6 JUILLET 2022 Salle des fêtes L'Essard-Villard Saint-Sauveur				
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents												
49	33	13	10	3												
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire																

PRESENTS : Raphaël Perrin, Régis Sauveur (suppléant de Caroline Braun), Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Frédéric Poncet (départ à la question 2-2), Olivier Brocard, Nelly Vaufrey (départ à la question 2-2), Francis Lahaut, Claude Pimpie, Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Roland Frezier, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Christian Rochet, Roger Morel-Fourrier, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Alain Bernard, Céline Desbarres, Philippe Lutic, Annick Grandclément, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Guy Faure, Toukham Hatmanichanh, Laëtitia De Roeck,

POUVOIRS : Anne-Christine Donze donne pouvoir à Claude Mercier, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Laurent Plaut donne pouvoir à Jean-François Miny, Christian Rochet donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Noël Invernizzi donne pouvoir à Catherine Chambard, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Philippe Lutic donne pouvoir à Isabelle Billard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 33 présents et 10 pouvoirs soit 43 votants

La convocation pour la séance du 6 juillet 2022, datée du 27 juin 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont secrétaires de séance.

N°15/1-1

SPORT

Restructuration du centre nautique du Martinet - validation de l'APD, choix des options et demandes de subventions

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 6-4 « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire »,

Vu le projet de restructuration du centre nautique du Martinet,

Vu la présentation de l'avant-projet définitif par le cabinet d'architectes AP-MA,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ANNULE ET REMPLACE** la délibération précédente,
- **CONSIDERE** ce projet comme majeur pour le territoire dans toutes ses composantes (sociale, économique, touristique),
- **APPROUVE** l'avant-projet définitif présenté,
- **DECIDE** de retenir le projet dans sa globalité avec toutes les options car elles permettent de donner une dimension structurante à ce projet. Ainsi, il concourt pleinement au renforcement de l'image et de l'attractivité de notre territoire,

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

DÉPENSES	MONTANT HT
Études	633 000 €
Clos couvert	3 231 779 €
Lots techniques	1 466 068 €
Second œuvre	1 038 477 €
Chaufferie bois et silo	286 000 €
VRD espaces vert	564 815 €
Panneaux photovoltaïques	70 000 €
Zone de stationnement	253 000 €
MONTANT DE BASE	7 543 139 €

Espace bien être	1 858 000,00 €
Pentagliss et locaux de rangement	669 590,00 €
Jeux secs	18 400,00 €
Toboggan	560 200,00 €
MONTANT TOTAL DES OPTIONS	3 106 190,00 €

CT et SPS	30 210,00 €
AMO assistance maîtrise d'ouvrage	44 049,00 €
MO maître d'ouvrage	1 025 055,00 €
OPC	80 000,00 €
MONTANT TOTAL SUIVI PROJET (avec toutes options)	1 179 314,00 €

MONTANT TOTAL PROJET (avec toutes options)	11 828 643,00 €
---	------------------------

RECETTES	TAUX	MONTANT HT
Europe	20.00 %	2 365 728.00 €
État	20.00 %	2 365 728.00 €
Région Bourgogne Franche-Comté	10.00 %	1 182 864.00 €
Département	10.00 %	1 182 864.00 €
ANS (20 % du montant subventionnable)	20.00 % du montant subventionnable	1 566 927.00 €
Autofinancement	26.75%	3 164 532.00 €
TOTAL	100 %	11 828 643.00 €

- **AUTORISE** le Président à solliciter les financeurs cités et à finaliser le plan de financement,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 25/08/2022 Reçu en préfecture le 25/08/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220706-HJSCSG20221541-DE										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>31</td> <td>15</td> <td>12</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	31	15	12	3	Date et lieu de la séance MERCREDI 6 JUILLET 2022 Salle des fêtes L'Essard-Villard Saint-Sauveur				
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents												
49	31	15	12	3												
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire																

PRESENTS : Raphaël Perrin, Régis Sauveur (suppléant de Caroline Braun), Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Olivier Brocard, Francis Lahaut, Claude Pimpie, Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Roland Frezier, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Christian Rochet, Roger Morel-Fourrier, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Alain Bernard, Céline Desbarres, Philippe Lutic, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Nelly Vaufrey, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Guy Faure, Toukxham Hatmanichanh, Laëtitia De Roeck,

POUVOIRS : Anne-Christine Donze donne pouvoir à Claude Mercier, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Laurent Plaut donne pouvoir à Jean-François Miny, Christian Rochet donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Noël Invernizzi donne pouvoir à Catherine Chambard, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Philippe Lutic donne pouvoir à Isabelle Billard, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean-François Demarchi (à partir de la question 2-2), Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog (à partir de la question 2-2), Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 31 présents et 12 pouvoirs soit 43 votants

La convocation pour la séance du 6 juillet 2022, datée du 27 juin 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont secrétaires de séance.

N°15/4-1

FINANCES

Dotation de Relance Jura

Les forces vives du département, tous secteurs confondus, ont été lourdement impactées par la crise sanitaire et l'arrêt massif des activités durant les deux mois de confinement début 2020. La reprise d'activité, organisée de manière progressive au début de l'été 2020, s'est accompagnée de contraintes nouvelles perdurant encore actuellement et affectant notamment la relance de l'économie. Après avoir géré l'urgence, le Département a souhaité apporter son soutien aux forces vives du territoire pour les aider à reprendre une activité et à aborder plus sereinement les semaines et les mois post-confinement.

Dans ce contexte, le Département a approuvé l'adoption d'un plan de soutien en cinq axes, portant sur les années 2020 et 2021. La communauté de communes Haut Jura St Claude a apporté à chaque commune une enveloppe de 13 200 euros visant à soutenir le plan départemental soit un budget global de 290 400 euros.

Le département a souhaité renouveler son engagement au côté de la filière BTP pour l'année 2022 et a mis en place la Dotation Relance Jura : DRJ.

Le dispositif Dotation Relance Jura concerne les projets des Communes présentant des dossiers d'investissement d'un montant de travaux inférieur à 100 000 € HT. Pour mémoire, ce seuil coïncide avec le seuil de dispense de procédure pour les marchés publics de travaux, fixé à 100 000 € HT jusqu'au 31 décembre 2022

dans le cadre de l'article 142 de la loi n° 2020-1525 du 7 septembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (loi ASAP).

Bien que l'intercommunalité ne soit pas un financeur et que le bloc communal Intercommunalité – Commune ne fasse qu'un, il avait été acté lors du vote du budget qu'une réflexion serait engagée par la communauté de communes dès que l'ensemble des règles départementales seraient maîtrisées. Par ailleurs, Il est nécessaire de rappeler que le financement d'opérations de ce type ne pourra se faire qu'en mobilisation de l'emprunt au regard de notre capacité d'autofinancement.

Pour mobiliser les crédits départementaux et faire jouer les effets leviers indispensables au redémarrage de nos entreprises il paraît indispensable que notre intercommunalité puisse accompagner les communes de son territoire pour les dossiers déposés en 2022 au niveau du département.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** d'arrêter le taux à 8% de la participation de l'intercommunalité aux projets des communes plafonné à 8 000 € par commune, et ce pour les projets déposés avant le 31/12/2022,
- **ACCEPTTE** la décision modificative suivante :

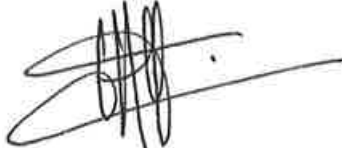
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	DM 1- 2022	BP + DM 1-2022
204- Subventions d'équipement versées	482 500,00	176 000,00	658 500,00
	482 500,00	176 000,00	658 500,00
		176 000,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	DM 1- 2022	BP + DM 1-2022
16- Prêts	1 205 515,35	176 000,00	1 381 515,35
	1 205 515,35	176 000,00	1 381 515,35
		176 000,00	

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.



-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire



Claude Mercier
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 11/07/2022 Reçu en préfecture le 11/07/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220706-HJSCSG20221551C-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>31</td> <td>15</td> <td>12</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	31	15	12	3	Deliberation conforme Le Président, Raphaël Perrin Signé par :			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	31	15	12	3											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					 									
	MERCREDI 6 JUILLET 2022 Salle des fêtes L'Essard-Villard Saint-Sauveur														

PRESENTS : Raphaël Perrin, Régis Sauveur (suppléant de Caroline Braun), Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Olivier Brocard, Francis Lahaut, Claude Pimpie, Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Roland Frezier, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Christian Rochet, Roger Morel-Fourrier, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Alain Bernard, Céline Desbarres, Philippe Lutic, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Nelly Vaufrey, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Guy Faure, Toukham Hatmanichanh, Laëtitia De Roeck,

POUVOIRS : Anne-Christine Donze donne pouvoir à Claude Mercier, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Laurent Plaut donne pouvoir à Jean-François Miny, Christian Rochet donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Noël Invernizzi donne pouvoir à Catherine Chambard, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Philippe Lutic donne pouvoir à Isabelle Billard, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean-François Demarchi (à partir de la question 2-2), Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog (à partir de la question 2-2), Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 31 présents et 12 pouvoirs soit 43 votants

La convocation pour la séance du 6 juillet 2022, datée du 27 juin 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

Isabelle Heurtier et Claude Mercier sont secrétaires de séance.

N°15/5-1

ADMINISTRATION GENERALE

PNR du Haut-Jura : remplacement d'un représentant au titre du grand cycle de l'eau GEMAPI et hors GEMAPI pour la Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°13/3-3 du 2 mars 2022 relative aux représentants au titre du grand cycle de l'eau GEMAPI et hors GEMAPI pour la Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe,

Vu la démission de M. Daniel Monneret, commune de Villard Saint-Sauveur, de son poste de conseiller communautaire et qu'il est nécessaire de la remplacer,

Vu la remarque formulée par le PNR du Haut-Jura quant à la désignation de certains délégués au sein de leur commune et vu l'impossibilité de cumuler les deux désignations,

Après avoir procédé à l'appel des candidatures, M. Claude PIMPIE est candidat,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 43 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la modification ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220706-HJSCSG20221551C-DE

Membres titulaires	Membres suppléants
Guy FAURE	Alain BERNARD
Roland FREZIER	Jean-Louis DAVID
Noël INVERNIZZI	Céline DESBARRES
Claude PIMPIE	Herminia ELINEAU
Bernard VINCENT	Philippe LUTIC
Maryse VINCENT	Hubert MAITRE

-----ooOoo-----

Isabelle Heurtier
Secrétaire

Claude Mercier
Secrétaire